

## Déclaration de politique Qualité

### ✓ Notre système de management des activités

Le **management de la DREAL** s'inspire des principes de la norme ISO 9001. Il s'inscrit dans la **mise en œuvre et le suivi de la stratégie** de la DREAL, avec l'organisation de l'ensemble du périmètre des **activités de la DREAL par processus**, la recherche de la **satisfaction des besoins et attentes des parties intéressées**, l'**amélioration continue de son fonctionnement** et l'**implication de tous les agents**. Il s'agit d'un **management par objectifs** : dans le cadre des objectifs et des responsabilités fixés à chacun, ainsi que des contraintes collectives, chaque agent est libre d'organiser son travail et les moyens de sa réussite.

Le **système de management des activités** de la DREAL est, ainsi, l'**outil privilégié de pilotage de la DREAL**, au service de sa stratégie et du fonctionnement quotidien de ses multiples activités, sur l'ensemble de ses périmètres de compétence. Il donne le cadre pour porter les objectifs de façon priorisée et pour évaluer l'efficacité de notre action, en tenant compte du respect de la réglementation et des exigences applicables.

En 2022, les agents ont vu leurs efforts, à nouveau, reconnus **par le maintien de la certification**, obtenue en 2018, de l'ensemble des activités.

### ✓ Nos priorités stratégiques et objectifs associés

La DREAL a identifié 5 **priorités stratégiques et s'engage, ainsi, auprès de ses parties prenantes internes et externes** à :

1. Renforcer la connaissance territoriale, l'éclairage des débats, la mobilisation de nos concitoyens et l'accompagnement des acteurs sur le territoire
2. Être capable d'accompagner les transitions juridiques, techniques, sociales, environnementales. Elle a systématiquement un "coup d'avance" en développant ses expertises, sa capacité à innover et ses partenariats notamment avec le monde de la recherche ;
3. Maintenir l'excellence dans l'exercice de ses missions réglementaires et de contrôle, à renforcer leur impact et leur visibilité vis-à-vis de nos concitoyens
4. Se redonner des marges de manœuvre sur la charge de travail en se concentrant sur les activités où son impact est le plus fort et en allégeant le poids de ses process, en interne et dans la relation avec les usagers ;
5. Restaurer une qualité de vie au travail satisfaisante pour tous ses agents, notamment par un management bienveillant et un collectif rassemblé.

Ces priorités stratégiques se traduisent en objectifs qualité, avec indicateurs associés, pilotés au travers de nos processus. Ainsi, ces priorités doivent trouver leurs **déclinaisons opérationnelles**, en particulier sur la mise en œuvre de la planification écologique afin d'accélérer la transition écologique.

### ✓ L'implication de tous

**Nous nous impliquons personnellement dans le pilotage du système de management des activités** et nous nous appuyons sur la mission qualité pour l'animer. **Nous comptons sur le concours de l'ensemble des agents** des services support et métier, et en particulier des correspondants qualité, des auditeurs internes, des pilotes de processus et des chefs de service, d'unités départementales et de mission, afin que cette démarche soit dynamique, qu'elle prenne tout son sens et qu'elle soit valorisante pour tous et pour chacun, avec la conviction que les efforts entrepris vont dans le sens d'un meilleur service public.

Révisée, en tant que de besoin, *a minima* annuellement en revue de direction, cette politique est communiquée à l'ensemble des agents et est mise à disposition des parties intéressées. .

Lyon, le 04/03/2024

Jean-Philippe DENEUVY

Eric TANAYS

Elise REGNIER

Matthieu PAPOUIN

Didier BORREL